
 Arrondissement de Lens

MAIRIE DE FOUQUIÈRES-LEZ-LENS
62740



☎ 03.21.77.37.47

☎ 03.21.49.33.40

ACCUEIL DE LOISIRS
FÉVRIER 2020

Site Internet : fouquieres.fr

FICHE D'INSCRIPTION

- Clôture des inscriptions le lundi 10 février 2020 dans la limite des places disponibles.
- 5 jours consécutifs minimum de présence de l'enfant sont demandés lors de l'inscription.
- L'accueil de loisirs aura lieu à l'école Jacques Prévert

Cochez les jours de présences:

Mois de Février (Ecole Prévert)

Dates	Lundi 17/02	Mardi 18/02	Mercredi 19/02	Jeudi 20/02	Vendredi 21/02	Lundi 24/02	Mardi 25/02	Mercredi 26/02	Jeudi 27/02	Vendredi 28/02
Présences										

Garderie du matin 7h30 à 9h00 et
du soir de 17h00 à 18h30

Cochez les jours de présences:

	Lundi		Mardi		Merc		Jeudi		Vend		Lundi		Mardi		Merc		Jeudi		Vend	
Dates	17/02		18/02		19/02		20/02		21/02		24/02		25/02		26/02		27/02		28/02	
Matin/ Soir	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S
Présences																				

1- L'ENFANT:

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____ à _____

Adresse : _____

L'enfant sait-il nager : OUI NON si oui, quelle distance ? :

(Joindre obligatoirement la copie du brevet de natation)

Activités pratiquées par l'enfant :

2- DOCUMENTS A FOURNIR :

- ➔ Ce dossier dûment rempli et signé. **Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**
- ➔ Le coupon rempli et signé du règlement intérieur du Centre de Loisirs.
- ➔ Photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations légales obligatoires, ou du carnet de vaccination, et **le certificat médical.**
- ➔ Photocopie de l'assurance extra-scolaire ou responsabilité civile.
- ➔ Photocopie de la notification d'aide aux temps libres de la C.A.F.

3-RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT PERE MERE PERE ET MERE TUTEUR

PERE	ET/OU	MERE
-------------	--------------	-------------

Nom		
Prénom		
Adresse (si différente de l'enfant)		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
Téléphone professionnel		
Profession		

Situation de famille : Marié Vie maritale Séparé Divorcé Veuf Célibataire

ASSISTANTE MATERNELLE / FAMILLE D'ACCUEIL (éventuellement) :

NOM	:	Prénom	:
Adresse	:			
Code Postal	:	Ville	:
Tél. domicile	:	Portable	:

4- NOM DES PERSONNES POUVANT EN LIEU ET PLACE DES PARENTS VENIR

CHERCHER L'ENFANT :

Nom:	Prénom:		:
Nom:	Prénom:		:
Nom:	Prénom:		:

5- NOM DES PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom:	Prénom:		:
Nom:	Prénom:		:
Nom:	Prénom:		:

6- CAISSE DE SECURITE SOCIALE :

Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. Fixe :
N° de sécurité sociale : _ _ _ _ _

7- VOTRE MUTUELLE :

Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. Fixe :
N° de mutuelle : _ _ _ _ _

8- VOTRE CAF :

Adresse :
Code postal : Ville :
N° allocataire CAF ou MSA : _ _ _ _ _

9- FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS :

Pour le confort de vos enfants, nous vous demandons de prévoir dans son sac, une casquette ou un chapeau ainsi qu'un vêtement de pluie.

LES HORAIRES

Le centre fonctionne de **9h à 17h**. Une garderie est prévue de **7h30 à 9h** et de **17h à 18h30**

LE REPAS DU MIDI / LE GOUTER

Durant le centre de loisirs, le repas du midi est inclus dans le tarif journalier (sauf allergies alimentaires). Celui-ci a lieu à la restauration municipale, au centre François Rabelais.

Des menus équilibrés et variés sont proposés chaque jour, par un prestataire de service

Les goûters et pique-niques des enfants sont fournis par le centre (sauf pour les allergies alimentaires).

LE BUS

Le matin et le soir, un ramassage est mis en place dans la commune. Nous vous demandons de respecter les horaires et d'arriver quelques minutes avant au point de ralliement. Les horaires vous seront communiqués lors de l'inscription.

10- LE BUS :

L'enfant prendra-t-il le bus ?

OUI **NON**

FÉVRIER :

Ecole Ferry (**8h40 et 17h25**)

ECOLE MACE (**8h55 et 17h15**)

Si oui, quand ?

MATIN

SOIR

11- AUTORISATIONS POUR LES ENFANTS :

J'autorise mon enfant à repartir **seul du centre** :

OUI

NON

J'autorise mon enfant à repartir **seul du bus** :

OUI

NON

12- FRERES ET SOEURS FREQUENTANT LE CENTRE DE LOISIRS :

Nom	Prénom	Âge

13- AUTORISATIONS DU RESPONSABLE LEGAL:

Je soussigné(e), responsable légal(e) de
(nom et prénom de l'enfant).....

a)- Certifie avoir pris connaissance du fonctionnement du centre de loisirs.

b)- Certifie exacts les renseignements portés sur le dossier sanitaire.

c)- Autorise mon enfant à pratiquer toutes les activités du centre de loisirs (déplacement en bus, piscine, sorties...), dans le cas contraire, je m'engage à prévenir la direction.

d)- Autorise mon enfant à être photographié et/ou filmé dans le cadre du centre de loisirs.

e)- Autorise :

- Les organisateurs et l'équipe de direction à prendre, en cas d'urgence médicale, toutes les mesures nécessaires par l'état de l'enfant.

- Les autorités médicales à pratiquer les interventions chirurgicales nécessaires.

f)- M'engage à rembourser à la Mairie de Fouquières-lez-Lens, les honoraires médicaux et les frais pharmaceutiques avancés en raison des soins prodigués.

Fait à Fouquières-lez-Lens, le

Signature du responsable légal :

TARIFS POUR LES ENFANTS DOMICILIES A FOUQUIERES :

Un droit d'inscription de 5 € par enfant sera demandé à l'ouverture des centres.

Pour les enfants domiciliés à Fouquières-lez-Lens, la participation journalière est fixée comme suit :

Enfants n'ouvrant pas droit à l'aide au temps libre de la CAF :

1^{er} enfant : 6,60 €
2^{ème} enfant : 6,40 €
à partir du 3^{ème} enfant : 6,20 €

Enfants ouvrant droit à l'aide au temps libre de la CAF :

1^{er} enfant : 6,50 €
2^{ème} enfant : 6,30 €
à partir du 3^{ème} enfant : 6,10 €

TARIFS POUR LES ENFANTS DOMICILIES DANS UNE AUTRE COMMUNE :

Un droit d'inscription de 10 € sera demandé à l'ouverture des centres.

Pour les enfants domiciliés dans une autre commune, la participation journalière est fixée comme suit :

Enfants n'ouvrant pas droit à l'aide au temps libre de la CAF :

1^{er} enfant : 13,20 €
2^{ème} enfant : 12,80 €
à partir du 3^{ème} enfant : 12,40 €

Enfants ouvrant droit à l'aide au temps libre de la CAF :

1^{er} enfant : 13 €
2^{ème} enfant : 12,60 €
à partir du 3^{ème} enfant : 12,20 €

Les Centres de loisirs fonctionneront du lundi au vendredi de 9h à 17h, avec restauration le midi. La Présidente propose que des enfants puissent être accueillis avant l'ouverture ou après la fermeture du Centre de Loisirs, soit de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

Dans ce cas, la participation complémentaire journalière par enfant s'élèverait à :

Enfant ouvrant droit au temps libre de la CAF : 1 € par enfant domicilié à Fouquières et 2 € par enfant domicilié dans une autre commune.

Enfant n'ouvrant pas droit au temps libre de la CAF : 1,10 € par enfant domicilié à Fouquières et 2,20 € par enfant domicilié dans une autre commune.

Les enfants bénéficiant d'un protocole d'accueil individualisé, peuvent fréquenter la restauration des centres de loisirs, munis d'un panier repas confectionné par leurs familles respectives conformément au règlement intérieur de la restauration scolaire et être encadrés par le personnel municipal nommé à cet effet.

TARIFS : 1,65 € le tarif d'accueil journalier pendant la période des centres de loisirs.

Jours et horaires d'inscriptions :

Les Lundis, Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis de 14h00 à 17h00.

Le dossier complet pourra être déposé en mairie à partir du Lundi 20 janvier 2020.

En cas d'allergies alimentaires, veuillez remplir le **Protocole d'Accueil Individualisé**. Le repas et les goûters devront être fournis par les parents.